



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR - 21 mars 2012

Présents : Frédéric ALIBERT, Daniel BESSET, Isabelle BOZAJIC, Gilbert CARDINAL,  
Maria DE ALMEIDA, Maurice GRIMAUD, Fabrice MAZILIER, Jean MEURILLON,  
Pascal MICHELON, Hélène MOLLET, Emile ZABALETE

### Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Le compte-rendu de la réunion du jeudi 16 février est approuvé à l'unanimité.  
Jean explique l'origine des 1000€. (*cf. le compte-rendu du 18 janvier*)

### Tête de rivière du dimanche 4 mars à l'ARP

Cette année, il y a eu 517 participants inscrits contre 250 en 2011.

Les conditions météo étaient correctes.

La manifestation s'est bien passée et Jean félicite l'ARP pour le travail de préparation en amont.

Dany déplore de ne pas avoir eu le matériel vidéo à l'avance pour le tester.

Le fait d'avoir organisé la réunion de sécurité la semaine précédente a contribué au bon déroulement de la manifestation.

Côté Croix Rouge et Médecin du sport, le docteur SAÏDI a félicité aussi l'équipe organisatrice.

Il n'y a eu que 5 interventions bénignes à la base Fenestrier.

Pascal a noté que le nombre de canots et de moteurs était insuffisant et que ceux que le Sud Grésivaudan a amenés ont été utilisés avec profit.

Jean rappelle que les canots et les moteurs sont des éléments de sécurité extrêmement importants et que le CDAA a tout intérêt de demander une subvention pour en doter les 6 clubs du CDAA.

Il y a eu un accident à déplorer entre un canot de sécurité et un bateau du pôle France. La Fédération demande un compte-rendu (constat) à chaque partie. Jean propose de faire le compte-rendu et de l'envoyer à John FLEURET qui le complètera puis le transmettra à la MAIF.

Fabrice demande qu'à l'avenir un cordon de bouées soit installé aux 1200 mètres pour éviter que les bateaux coupent le virage.

Maurice propose que l'on puisse appliquer un système de pénalités en secondes pour ceux qui ne respectent pas le balisage (mais le règlement de cette régates est de la responsabilité de la zone).

Jean a envoyé le compte-rendu de la manifestation à la Fédération et à la Ligue en soulignant le nombre de forfaits non justifiés.

Il y a eu plus de participants que l'an dernier et donc plus de frais. On prévoit un déficit plus important encore que l'an dernier.

### **3ème manche du Championnat Drôme-Ardèche du dimanche 11 mars à la SNRPG**

Il y a eu 753 engagés cumulés sur les 2 demi-journées et 10 clubs participants contre 518 engagés et 9 clubs l'an dernier.

La manifestation s'est bien déroulée. Jean remercie la SNRPG pour l'accueil et la paella.

Le ponton était un point délicat mais a été géré avec efficacité.

Un double du club de GRENOBLE s'est retourné et comme il manquait un bouchon au bateau, les rameurs sont arrivés au ponton avec leur bateau à moitié immergé.

Les benjamins en général ont eu des mésaventures à cause du mistral assez violent (bateau dans les roseaux, problèmes de trajectoire pour les skiffs canoës). Mais il n'était pas question d'annuler la course, les parents ayant protesté l'an dernier.

Pascal propose d'inverser l'ordre des courses : d'abord les benjamins et les minimes, puis les seniors. Et puisque la Fédération parle de démonstration et pas de compétition au niveau des benjamins, on se propose d'adapter les courses, soit en mixte, soit en imposant un barreur adulte.

Le règlement du Challenge en 8 est à revoir, pour inciter à la pratique en 8 et pour que la compétition soit équitable (pour l'instant, le club qui aligne 2 bateaux est sûr de gagner le Challenge).

Bravo au CAP qui a aligné 2 équipages sur yolette.

C'est donc la SNTT qui remporte une nouvelle fois le Championnat Drôme-Ardèche avec 154 points (contre 138 en 2011), suivie par l'ARP 2ème et l'AV 3ème.

### **Championnat de zone bateaux courts au CREUSOT du dimanche 18 mars**

En raison d'un niveau d'eau anormalement bas (il manquait 3 mètres....) les courses se sont déroulées sur 1600 m et sur 5 lignes d'eau, ce qui a rendu un peu plus complexe le système de qualification.

Le CDAA avait plus d'inscrits qu'en 2011, mais les résultats ne sont pas à la hauteur : sur 22 rameurs, 9 ont été qualifiés cette année (contre 7 qualifiés pour 11 inscrits en 2011).

Les membres du comité se sont interrogés sur l'opportunité d'envoyer un maximum de rameurs à ce type de compétition. La motivation première doit être de permettre une évaluation de nos rameurs par rapport aux autres. En ne participant pas à ce type d'épreuve, nos rameurs risqueraient d'être moins bien préparés pour les championnats bateaux longs et de se décourager (voire de s'orienter ensuite vers d'autres sports).

A l'occasion de ces championnats de zone bateaux courts, les représentants de la Fédération ont annoncé que désormais une procédure a été écrite et validée pour gérer les difficultés techniques (météo) qui pourraient être rencontrées lors d'épreuves officielles :

En quelques mots : « en cas d'impossibilité de courir normalement, il sera toujours fait référence aux temps réalisés par les équipages lors des courses qui ont pu se dérouler normalement (tête de rivière, éliminatoires/repêchages, demi-finales), à l'extrême limite en cas de force majeure, le championnat peut se réduire à la seule tête de rivière. »

### **Assurance**

Le Conseil général de la Drôme et le CDOS nous demandent une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile pour l'utilisation du matériel de la maison des bénévoles du sport. Mais il semblerait qu'une telle assurance soit redondante par rapport à celles déjà prises par les CDOS et le Conseil Général.

Pour le moment, on attend des éclaircissements de la part du CDOS.

### **Compte-rendu de la réunion des responsables Loisir du vendredi 10 février**

- On pourrait proposer au Sud Grésivaudan de participer aux déplacements du CDAA.
- Rando du Verdon

L'Aviron Valentinois a 6 ou 8 inscrits. C'est Serge GARSALT qui centralise les infos.

Jean a réservé un logement pouvant accueillir 17 personnes.

L'Aviron Valentinois emmène sa remorque (ou celle de TAIN) et doit s'arrêter à Viviers prendre une yolette.

- Activité Vétérans

C'est Fabrice qui s'en occupe. L'AVMC et la SNTT ont répondu.

Des bateaux mixtes CDAA seront présentés.

### **Ronde des Castors du jeudi 17 mai à VALENCE**

Le club de ROANNE prête 12 sièges (ils ont 13 inscrits et amènent 5 yolettes).

L'Aviron Valentinois a besoin de 2 canots moteur, en plus des 3 qui lui appartiennent. Jean demande aux autres clubs de le tenir informé à ce sujet ainsi que sur le nombre de sièges que chaque club peut prêter.

La rando est limitée à 30 bateaux sur l'eau, soit 150 personnes. Jean conseille de s'inscrire rapidement, soit début avril.

Le trajet sera identique à celui de 2011.

### **Assemblée générale du CDOS le jeudi 5 avril à 18h30, maison des bénévoles**

Jean y représentera le CDAA, pour l'avenir, il prévient qu'il ne se représentera pas, à la fin du mandat en cours, aux élections du comité directeur du CDOS et souhaite que quelqu'un puisse prendre la relève.

### **Assemblée générale de la Ligue du dimanche 19 février**

Jean renvoie le compte-rendu de chaque régates à Isabelle ZENGLER pour qu'elle voie le nom des arbitres participants. Il précise aussi que si un club reçoit l'appel à cotisation pour manque d'arbitre, il ne faut pas la payer, chaque club (sauf le CAP) étant pourvu en arbitre ou candidat-arbitre.

Le CDAA a reçu un courrier concernant notre enregistrement par club. Maria n'y arrivant pas, Pascal va s'en occuper.

### **Jeux de l'Avenir (Handi) à VALENCE les 10, 11 et 12 mai 2013**

Ces jeux ont lieu tous les 2 ans en France et sont destinés aux jeunes handicapés.

7 disciplines sont obligatoires (athlétisme, haltérophilie, tir à l'arc, basket, foot à 5, escrime, torball), plus quelques-unes en découverte.

L'aviron est en discipline de découverte.

Jean est le correspondant du CDOS pour cette manifestation.

La manifestation est organisée par le Conseil général, la Région et la ville de VALENCE en lien avec l'OSV (Office Valentinois des Sports).

C'est Marc FOUARD président du Comité Handisport, qui en est le responsable.

Le budget s'élève à 540.000€.

Environ 1000 jeunes sont attendus.

Il y aura un pôle nautique sur l'Epervière regroupant l'aviron, le kayak et la voile.

A noter qu'en 2013 les Régates de Savoie auront lieu les 4 et 5 mai, et que ses 10, 11 et 12 mai (jours prévus pour les jeux de l'avenir), suivent le jeudi 9 de l'Ascension traditionnellement réservé pour la rando des castors.

Néanmoins il y a possibilité de ne pas y participer tous les jours.

Il n'est pas évident de récupérer de l'argent ou du matériel efficace de cette manifestation.

### **Sportez-vous bien**

Cette manifestation est réduite de 5 jours à 2 jours, un mercredi et un jeudi en septembre 2012 ; information à confirmer car il y a de nombreuses réactions et on pourrait revenir à la semaine prévue initialement.

### **Dossiers CNDS**

Emile 5CAP) a été contacté parce qu'il y avait un écart dans les sommes qu'ils avaient déclarées.

Le CAP a acheté un skiff 2000€ et des pelles pour 650€. Il souhaite pouvoir recevoir les 1000€ restants d'aide de la part du Comité. Le CAP signale aussi avoir acheté des talkies walkies.

### **Brevet d'Or Option Compétition le samedi 28 avril**

Il est décidé de limiter le nombre de participants à 30 et de privilégier les inscriptions des clubs du CDAA, ainsi que celles de Condrieu et du Sud Grésivaudan. En 2011, plus de la moitié des participants venait de l'extérieur du CDAA. Car même si on accueille des gens du Rhône, la Ligue ne nous donne rien, à part l'essence des canots moteur. Le lieu est à décider en fonction des inscriptions.

### **Label Ecole d'Aviron**

La Fédération a attribué 2 étoiles à la SNTT, à l'Aviron Valentinois et à l'ARP.

Elle a également attribué le label (sans étoile) au CAP et à l'AVMC.

La SNRPG qui n'avait pas rempli le dossier de demande cette année, s'attachera à le faire pour l'année prochaine.

### **Crédit Agricole**

Le Crédit Agricole a dédié une partie de son site internet à la vie locale. Les associations peuvent y insérer gratuitement des annonces (à confirmer à l'avenir).

**La prochaine réunion est fixée au mercredi 25 avril 2012 à 19 h à Valence, Maison des bénévoles du sport.**